



Les abolitions de l'esclavage

Olympe de Gouges

C'est sous le nom d'Olympe de Gouges que Marie Gouze, née en 1748 à Montauban, se fit connaître en tant qu'écrivain. Aujourd'hui connue comme l'une des premières féministes françaises, elle était l'auteur d'une *Déclaration des droits de la Femme et de la Citoyenne*, écrite en 1791, dont l'article premier indiquait : « La Femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune » et l'article 6 :

« La Loi doit être l'expression de la volonté générale : toutes les Citoyennes et Citoyens doivent concourir personnellement ou par leurs représentants à sa formation ; elle doit être la même pour tous : toutes les citoyennes et tous les citoyens étant égaux à ses yeux doivent être également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leurs capacités, et sans autres distinctions que celles de leurs vertus et de leurs talents. »

Elle consacra l'une de ses premières œuvres, en 1780, au sort des esclaves des colonies. C'était une pièce de théâtre, intitulée *Zamore et Mirza* puis, après les corrections demandées par la Comédie française en 1785, *L'Esclavage des Nègres, ou l'Heureux Naufrage*. Elle contient l'histoire de deux jeunes esclaves marrons en fuite, réfugiés sur une île déserte. Zamore, qui a tué un commandeur, est recherché. Il sauve de la noyade un jeune couple de Français, dont Sophie, fille du gouverneur Saint-Frémont. Ces derniers les aident, en retour, à échapper à leur statut de servitude et le gouverneur affranchit les esclaves de sa plantation à la fin de la pièce. L'œuvre fut inscrite au *Répertoire* de la Comédie française mais ne fut jouée que trois fois en 1789, soulevant l'hostilité du public et des comédiens eux-mêmes. Elle était jugée subversive, laissant entrevoir « une liberté générale (qui) rendrait les hommes nègres aussi essentiels que les blancs » et prévoyait qu'ils seraient un jour « les cultivateurs libres de leurs contrées, comme les laboureurs en Europe, (qu') ils ne quitter(ait) point leurs champs pour aller chez les nations étrangères ».

Dans la *Réponse au Champion américain, ou Colon très aisé à connaître* qu'elle rédigea le 18 janvier 1790, Olympe de Gouges démentait avoir été l'instrument de la Société des Amis des Noirs et déplorait le retard des révolutionnaires dans la dénonciation de l'esclavage :

« On a vu tomber en France, depuis quelques mois, le voile de l'erreur, de l'imposture, de l'injustice, et enfin les murs de la Bastille ; mais on n'a pas vu encore tomber le despotisme que j'attaque (l'esclavage). Je me vois donc réduite à essayer de l'abattre. »

Elle traitait de « faction rampante » ceux qui s'étaient élevés contre *L'Esclavage des Nègres*, expliquant :

« Sans connaître l'histoire de l'Amérique, cette odieuse traite des nègres a toujours soulevé mon âme, excité mon indignation. Les premières idées dramatiques que j'ai déposées sur le papier, furent en faveur de cette espèce d'hommes tyrannisés avec cruauté depuis tant de siècles ».

Elle concluait :

« J'espère, Monsieur, et j'ose m'en flatter, que d'après les éclaircissements que je vous donne sur *L'esclavage des nègres*, vous ne le poursuivrez plus, et que vous deviendrez au contraire le zélé protecteur de ce drame ; en le faisant même représenter en Amérique, il ramènera toujours les hommes noirs à leurs devoirs, en attendant des colons et de la nation française l'abolition de la traite, et un sort plus heureux ».

Suspecte aux yeux des révolutionnaires depuis sa défense du roi Louis XVI qu'elle jugeait coupable en tant que souverain mais pas en tant qu'individu, et ayant exprimé sa désapprobation à l'égard du régime de la Terreur, elle fut arrêtée le 20 juillet 1793 et guillotinée le 2 novembre suivant.

Elle partageait la vie de Louis-Sébastien Mercier, auteur de *L'an 2440 : rêve s'il en fut jamais*, paru en 1771, dont le personnage, endormi, rêvait une visite de Paris en l'an 2440. Une statue attira son attention : « sur un magnifique



Les abolitions de l'esclavage

piédestal un nègre, la tête nue, le bras tendu, l'œil fier, l'attitude noble, imposante. (...) A ses pieds on lisait ces mots : 'Au vengeur du nouveau monde !'. Son guide lui expliqua :

« Oui, me répondit-on avec une chaleur égale à mes transports, la nature a enfin créé cet homme étonnant, cet homme immortel, qui devait délivrer un monde de la tyrannie la plus atroce, la plus longue, la plus insultante. Son génie, son audace, sa patience, sa fermeté, sa vertueuse vengeance ont été récompensés : il a brisé les fers de ses compatriotes. Tant d'esclaves opprimés sous le plus odieux esclavage semblaient n'attendre que son signal pour former autant de héros. Le torrent qui brise les digues, la foudre qui tombe, ont un effet moins prompt, moins violent. Dans le même instant ils ont versé le sang de leurs tyrans : Français, Espagnols, Anglais, Hollandais, Portugais, tout a été la proie du fer, du poison et de la flamme. La terre de l'Amérique a bu avec avidité ce sang qu'elle attendait depuis longtemps, et les ossements de leurs ancêtres lâchement égorgés ont paru s'élever alors et tressaillir de joie.

Les naturels ont repris leurs droits imprescriptibles, puisque c'étaient ceux de la nature. Cet héroïque vengeur a rendu libre un monde dont il est le dieu, et l'autre lui a décerné des hommages et des couronnes »...

Extrait de *L'esclavage des Noirs ou l'heureux naufrage, drame en trois actes, en prose*, par Mme de Gouges, à Paris, chez la veuve Duchesne, rue Saint-Jacques, la veuve Bailly, barrière des Sergens, et chez les Marchands de Nouveautés, mars 1792 (2e édition), paroles de fin :

« M. de Saint-Frémont (gouverneur d'une île dans l'Inde) à ses esclaves :

Mes amis, je viens vous accorder votre grâce. Que ne puis-je de même donner la liberté à tous vos semblables, ou du moins adoucir leur sort ! Esclaves, écoutez-moi ; si jamais on change votre destinée, ne perdez point de vue l'amour du bien public, qui jusqu'à présent vous fut étranger. Sachez que l'homme, dans sa liberté, a besoin encore d'être soumis à des loix sages & humaines, & sans vous porter à des excès répréhensibles, espérez tout d'un Gouvernement éclairé & bienfaisant. Allons, mes amis, mes enfans, qu'une fête générale soit l'heureux présage de cette douce liberté » (pp.49-50).